



N/Réf : 099.26 ES/KL UFAS

Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale Union Fédérale de l'Action Sociale

Déclaration CGT Action Sociale CMP CCNT 66 du 9 septembre 2026

Tout augmente, sauf nos salaires. L'inflation est repartie à la hausse, les prix de l'essence et de l'énergie explosent. Les salarié.es de l'action sociale et médico sociale en première ligne, essentiels, premier impactés. Devront-ils emprunter auprès de banquiers pour réussir à honorer leur contrat de travail avant la fin du mois ? Un peu de stress en plus, comme s'il n'y en avait pas assez !!!

Des salaires en berne. Un pouvoir d'achat qui décroche. Cette paupérisation dans un secteur hautement féminisé est inacceptable. De l'avoir organisée est une honte.

La seule perspective du secteur fixé par l'organisation patronale et les mesures gouvernementales : attendre chaque année la revalorisation du SMIC !!!

Si leur ambition se limite à celà ! Ridicule, comment espérer faire carrière dans de telles conditions ? Expliquez-nous, car celà nous échappe !

Il est grand temps que les revendications de la CGT soient prises en compte !!

Contrairement au SMIC, le point d'indice n'est plus indexé sur l'inflation depuis 1983. Les revalorisations ponctuelles que concèdent les gouvernements sont très loin de compenser la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC). Il est grand temps de rétablir cette échelle mobile des salaires et qu'aucun salarié de la CCNT66 ne soit privé d'ancienneté et d'indemnités salariales conventionnelles comme c'est le cas depuis juillet 2017.

L'UFAS CGT refuse la résignation, engage le fer et appelle à se mobiliser dès le 15 septembre, puis à déferler lors de la grande journée de grève et de manifestations du 29 septembre, et elle :

- S'oppose à toutes mesures asséchant les recettes et le fonctionnement de notre sécurité sociale et revendique un PLFSS 2027 fortement doté;
- Exige la revalorisation du point d'indice à 6,5 euros et son indexation sur l'inflation !;
- Revendique de meilleures conditions de travail;
- S'oppose à toutes mesures favorisant le tassement des grilles et les trappes à bas salaires;
- Reste constante dans ses propositions de solutions différentes à progressistes;
- Porte un avenant de refonte de chaque grille de la CCNT66 à hauteur de +134 points.

**L'UFAS CGT appelle à se mobiliser dans les établissements, territoires,
les 15 et 29 septembre 2026**

FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

Case 538 - 93515 MONTREUIL Cedex / Tél : 01 55 82 87 52
BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL - 263, rue de Paris, MONTREUIL / M° : Porte de Montreuil
Site internet : <http://www.cgt-sante-action-sociale.fr> / e-mail : ufas@sante.cgt.fr